

DELIBERATION N° 84-16 DU 30 OCTOBRE 1984

PORTANT ADAPTATION DU PROGRAMME 1982-1986

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin
Seine-Normandie,

VU la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution et notamment ses articles 14, 14-1, et 14-2 ;

VU le décret n° 81-19 du 26 octobre 1981 portant approbation du IVème Programme et les délibérations n° 82-10 du 3 juin 1982, 82-26 du 9 décembre 1982, 83-1 du 28 janvier 1983 et 83-21 du 25 novembre 1983, portant adaptation du IVème Programme,

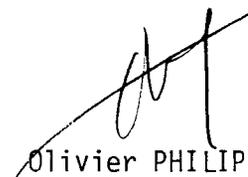
D E L I B E R E

La modification du IVème Programme d'Intervention de l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie 1982-1986, annexée à la présente délibération est adoptée.

LE SECRETAIRE,
DIRECTEUR DE L'AGENCE,


Claude FABRE

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Olivier PHILIP

